



*Collège Aliénor d'Aquitaine, Bordeaux*  
*Dossier de recrutement 2025-2026*  
*Classes à Horaires Aménagés*  
*Théâtre*

**Attention, les élèves ne peuvent candidater que sur un seul dispositif.**

Nom de l'élève : Prénom :

.....

École/Collège actuel(le) .....

Nom du père : Prénom : .....Tél :

.....

Nom de la mère : Prénom : .....Tél :

Courriel (**obligatoire pour convocation, veiller à la lisibilité**) :

*La Classe à Horaires Aménagés Théâtre*

Les élèves ont deux heures de pratique théâtrale par semaine en atelier au TnBA. Ce temps de pratique sur le plateau, encadré par un comédien et/ou un(e) enseignant(e), permet de travailler l'espace, la voix, le regard, le corps, le mouvement, l'imaginaire. Les textes abordés et les spectacles vus dans le cadre d'une école du spectateur servent également à développer une éducation culturelle du théâtre et à aiguïser l'esprit critique. La tenue d'un carnet de bord favorise le lien entre ces différents axes de travail parallèlement à l'étude de l'histoire littéraire et à l'explication des œuvres lors des cours de français.

# Le recrutement en Classe à Horaires Aménagés Théâtre

## Comment intégrer la classe ?

Les élèves désireux d'intégrer la classe théâtre doivent retourner cette fiche COMPLÈTE pour **le 01 avril 2025** **dernier délai** par courrier/courriel au Collège Aliénor d'Aquitaine 16 Rue Dom Devienne, 33800 Bordeaux

Les **auditions** auront lieu **le 16 avril 2025** entre 13h et 16h30

Les **convocations** seront envoyées **par mail**. **Chaque enfant est convoqué à un horaire précis.**

**ATTENTION ! SANS CONVOCATION PAS D'AUDITION.**

### Pour le jour des auditions:

Nous cherchons des élèves enthousiastes et motivés qui aiment jouer et **savent s'intégrer dans un groupe**. Les élèves apprennent un petit texte de leur choix (afin de rendre compte de leurs goûts et intérêts) et viennent le présenter, ensuite nous leur proposons des improvisations en groupe.

### **Motivations (manuscrites) de l'élève pour intégrer la section :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'engagement dans une classe à horaires aménagés vaut pour les 4 années du collège et pour assister à des représentations théâtrales (y compris le soir à partir de l'année de quatrième) dans le cadre de l'école du spectateur.

Les **résultats des auditions** seront communiqués **après** la commission qui aura lieu au plus tôt au retour des **vacances de Pâques**.

Signature des parents

Signature de l'élève